

## Participation au forum des associations du 3 Septembre 2022

L'association ASRNA a participé au forum des associations de SEPTEMES Les Vallons du 3 septembre qui s'est tenu à l'Espace Jean Ferrat de 13H à 17H.





Durant cette journée, nous avons pu convaincre une quinzaine de personnes de rejoindre le nouveau groupe de sympathisants créé parallèlement à celui des adhérents. Et, le top! nous avons aussi eu des adhésions supplémentaires.

M. André MOLINO, maire de Septèmes Les Vallons accompagné de M. Mohamed LAQHILA, député de la 11ème circonscription des Bouches du Rhône sont venus saluer l'ensemble des associations du forum. Notre président Pierre GALLOUIN a eu l'occasion de s'entretenir avec eux. Lors de cet entretien, il a évoqué les problèmes de bruit liés à la traversée de la commune par les autoroutes A7 et A51. Il n'a pas omis de parler du coût social du bruit lié aux transports routiers qui est de 80,6 milliards d'€ en 2021, d'après l'ADEME.

Il a rappelé qu'une grande part du trafic autoroutier et routier sur Septèmes est dû à la proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne sur 120.000 véhicules par jour 60.000 s'arrêtent à Plan de Campagne. Paradoxalement, Septèmes n'a jamais bénéficié des retombées fiscales de la zone alors qu'elle en subit les inconvénients.

Nous demandons maintenant à l'Etat, à la Métropole de réparer ce préjudice par l'édification de murs anti-bruit le long des autoroutes qui traversent Septèmes.

Nous demandons également que la vitesse des véhicules soit limitée à 70 km heure, à l'instar de ce qui est fait sur la L2.

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de pôle d'échanges multimodal, le président a rappelé également l'opposition massive des Septèmois :

- au parking gratuit et surdimensionné qui favorisera l'utilisation de l'automobile,
- à la coupure de la ligne 51 Marseille-Aix à Plan de Campagne.

Cette journée a permis au Trésorier de l'association d'aborder la question de l'obtention de la subvention de fonctionnement avec M. Manuel PINTO, conseiller municipal chargé du lien avec les associations. Ce dernier à solutionner le blocage, l'association n'utilisant pas les locaux municipaux. Une bonne nouvelle!